



Madame, Monsieur, cher Actionnaire

Le premier semestre 2012 a été marqué par deux événements significatifs dans la vie d'Aéroports de Paris. Deux infrastructures majeures, le hall M du Terminal 2E (satellite 4), pièce centrale du hub de Paris-Charles de Gaulle et la liaison AC ont été mises en service. Ces deux infrastructures, avec une capacité d'accueil accrue de **8 millions de passagers et 8 000 m² de commerces**, améliorent

significativement la qualité de service offerte aux passagers et aux compagnies aériennes. D'autre part, l'acquisition de 38 % de TAV Airports⁽¹⁾, gestionnaire de l'aéroport d'Istanbul Atatürk, donne au groupe une véritable dimension internationale. Aéroports de Paris a ainsi franchi une nouvelle étape dans son développement et renforce sa capacité à croître durablement dans le futur.

Si les résultats du semestre s'avèrent contrastés suivant les activités, avec une excellente performance des commerces, les fondamentaux de la croissance du groupe restent solides. Dans un contexte économique toujours difficile, nous sommes confiants pour l'avenir et nous maintenons nos objectifs pour 2012 et 2015.

Au premier semestre 2012, le trafic des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly est **en hausse de 2 %⁽²⁾**, à près de **43 millions de passagers** porté par les destinations internationales (hors Europe) en croissance de 3,8 %.

Le chiffre d'affaires du groupe est en **hausse de 4,1 %** à 1 267 millions d'euros, sous l'effet notamment de la forte croissance du chiffre d'affaires par passagers des boutiques en zone réservée (**+10,6 % à 16,2 euros**). **L'Ebitda⁽³⁾** est **quasi-stable** (-0,2 % à 464 millions d'euros), reflétant une progression des charges courantes (+6,3 %) plus rapide que celle des revenus (+4,1 %). Le résultat net part du Groupe est quant à lui en baisse de 18,1 % à 147 millions d'euros en raison notamment d'un effet base défavorable, l'année 2011 ayant bénéficié d'éléments non récurrents intervenus pour 44 millions d'euros incluant entre autre l'indemnité transactionnelle relative au sinistre du terminal 2E de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et la plus-value de cession du Groupe Masternaut. Hors éléments exceptionnels, le résultat net part du Groupe s'établit en baisse de seulement 4 %.

Nos objectifs sont néanmoins maintenus avec une hypothèse de croissance modérée du trafic passager, du chiffre d'affaires et de l'Ebitda en 2012, et pour 2015, un Ebitda en hausse de 40 % par rapport à l'Ebitda 2009.

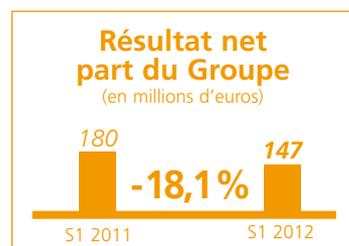
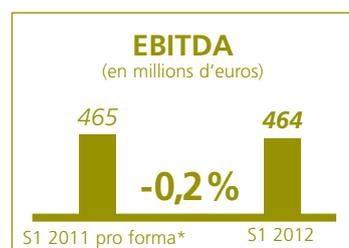
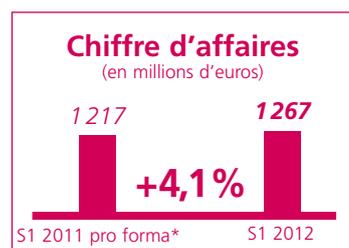
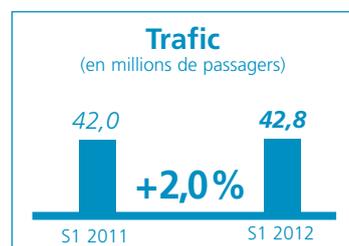
Encore une fois, je vous renouvelle mes remerciements pour votre confiance.

Pierre Graff
Président-directeur général

⁽¹⁾ Opérateur aéroportuaire de premier plan en Turquie, TAV Airports opère sur 12 aéroports dans 6 pays, dont l'aéroport d'Istanbul Atatürk qui a accueilli 38 millions de passagers en 2011.

⁽²⁾ Sauf indication contraire, les pourcentages mentionnés comparent les données du 1^{er} semestre 2012 aux données équivalentes du 1^{er} semestre 2011.

⁽³⁾ Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprises.



*pro forma : voir p.2 la nouvelle présentation des comptes consolidés



Vue générale de l'aile Sud du nouveau hall d'embarquement du Terminal 2E à Paris-Charles de Gaulle

Résultats par segment

Nouvelle présentation des comptes consolidés

A la suite de l'acquisition des participations dans les sociétés TAV Airports et TAV Construction, le groupe a choisi de regrouper ses activités de prise de participations aéroportuaires hors de Paris dans un cinquième segment dénommé «Participations aéroportuaires». Ce segment regroupe Aéroports de Paris Management et la participation dans Schiphol Group, antérieurement rattachés au segment «Autres Activités». A compter de la publication des comptes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 20 juin 2012, il comprend également la participation dans TAV Airports. TAV Construction est rattaché au segment «Autres Activités»⁽¹⁾. Cette évolution de la segmentation fait suite aux changements de présentation des comptes déjà adoptés lors de l'exercice clos au 31 décembre 2011⁽²⁾.

Le chiffre d'affaires des **activités aéronautiques** enregistre une hausse de +4,9 % à 761 millions d'euros. L'Ebitda est quant à lui en baisse de 14,3 % à 143 millions d'euros impacté par la hausse des dépenses de services externes de +11,3 %. Le taux de marge brute s'établit à 18,9 %, en baisse de 4,2 points.

Le chiffre d'affaires du segment **Commerces et Services** est en hausse de 7,6 % à 439 millions d'euros, tiré par la bonne performance des activités commerciales en hausse de 12,9 %. Le chiffre d'affaires par passager progresse de +10,6 % à 16,2 euros grâce aux très bons résultats des points de vente hors taxe sur l'ensemble des terminaux de Paris-Charles de Gaulle tirés par la forte croissance du trafic des faisceaux très contributeurs comme la Chine ou la Russie.

Le chiffre d'affaires des parkings progresse légèrement de 1,4 % à 80 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des prestations industrielles augmente de 25,2 % à 38 millions d'euros, celui des recettes locatives reste stable. L'Ebitda du segment progresse de 9,9 % à 246 millions d'euros. Le taux de la marge brute gagne 1,2 point à 56,1 %.

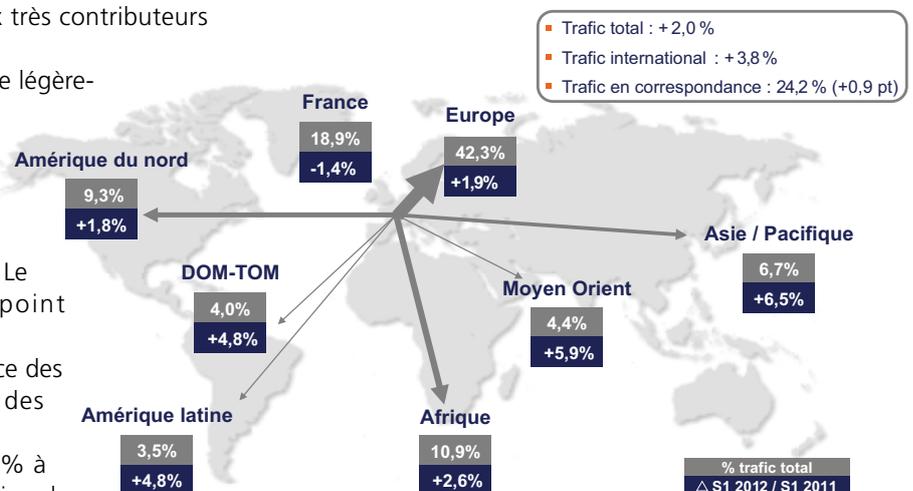
Le segment **Immobilier** tire sa croissance des nouvelles locations et de l'indexation des loyers.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 5,5 % à 125 millions d'euros. Grâce à la maîtrise des charges courantes et à une reprise de provisions exceptionnelle, l'Ebitda s'établit en forte hausse de 14,6 % à 74 millions d'euros. Le taux de marge brute s'établit à 59,1 %, en progression de 4,7 points.

Le chiffre d'affaires des **Participations Aéroportuaires** est en hausse de 16,1 % à 6 millions d'euros. L'Ebitda est quasiment nul. Le résultat opérationnel courant progresse de 20,2 % sous l'effet de la hausse de la quote-part du résultat net de Schiphol.

Le segment **Autres Activités** est impacté par la baisse d'activité d'ADPI et la cession de Masternaut. Le chiffre d'affaires est en baisse de 10,7 % à 113 millions d'euros. L'Ebitda est en baisse de 90,6 % à 1 million d'euros.

Mix trafic positif sur les aéroports parisiens



⁽¹⁾ Au 30 juin 2012, aucun résultat n'a été constaté dans les comptes pour ces 2 sociétés. Au 31 décembre 2012, l'impact des résultats nets de TAV Airports et TAV Construction sera corrigé des effets de l'affectation des écarts d'acquisition effectués au 2nd semestre 2012.

⁽²⁾ Voir le communiqué sur les résultats annuels 2011 disponible sur www.aeroportsdeparis.fr/Adp/fr-FR/Groupe/Finance/

→ Zoom sur...



Passagers à l'espace musique dans l'aile Sud du nouveau hall d'embarquement du Terminal 2E à Paris-Charles de Gaulle

Il y a 2 ans, nous vous avons présenté, dans notre Lettre d'octobre 2010, le chantier du nouveau hall d'embarquement du 2E, le hall M. Ce bâtiment, inauguré le 26 juin dernier, accueille depuis l'été les passagers d'Air France et de ses partenaires membres de l'alliance Skyteam. Il pourra accueillir à terme jusqu'à 7,8 millions de passagers par an et 16 gros porteurs dont 7 airbus A380.

Avec l'ouverture de ce nouvel espace, Aéroports de Paris parachève un long cycle d'investissements de capacité et franchit une étape en termes de qualité de service. L'aéroport Paris-Charles de Gaulle rivalise désormais avec les plus belles installations aéroportuaires internationales.

La nouvelle salle d'embarquement en quelques chiffres

- 580 m€ d'investissement
- 15 postes inspection filtrage
- 16 portes d'embarquement
- Longueur totale du bâtiment 770 m
- 22 m de hauteur maximum au-dessus du niveau des pistes
- 25000 m² d'espace d'embarquement
- 100000 m² de surface totale nette répartie sur 4 niveaux
- 6000 m² de boutiques, bars et restaurants
- 4000 sièges

Mais au-delà de tous ces chiffres, la réalisation d'un tel ouvrage a représenté aussi une belle aventure humaine avec pas moins de 15000 personnes mobilisées pour la construction et 500 entreprises très majoritairement françaises et pour les ¾ installées en Ile de France. L'exploitation du satellite générera, à pleine capacité, plus de 10 500 emplois venant s'ajouter aux 115000 emplois directs générés par les aéroports parisiens.

Bienvenue dans le plus beau hall d'embarquement d'Europe

En lançant la construction de cette nouvelle salle d'embarquement, Aéroports de Paris a souhaité renforcer à la fois le système de hub mis en œuvre par Air France-KLM et ses partenaires, la compétitivité de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle sur le trafic international long-courrier et la qualité de service offerte aux passagers. Cette salle d'embarquement permet de regrouper à l'est de l'aéroport, dans les terminaux 2E, 2F et 2G, le hub opéré par l'alliance Skyteam.

Le parcours du passager

Les passagers au départ enregistrent leurs bagages dans le Terminal 2E puis munis de leur carte d'embarquement, ils rejoignent le hall M, en 3 minutes, via un train automatique. Une signalétique grand format facilite leur orientation. Le passage des contrôles de sûreté se situe au niveau supérieur équipé de 15 postes de contrôle, offrant ainsi confort et fluidité pour un temps de passage rapide.

Après le passage des contrôles, le passager découvre le centre du satellite qui accueille la majorité des commerces et des services ainsi que les salons des compagnies.

Le corps central dessert deux ailes respectivement de 360 et 300 mètres de long, qui forment deux grandes salles d'embarquement.

Faire de Paris un souvenir inoubliable ou l'art de vivre à la française

Cette zone centrale concentre la majorité des commerces, bars et restaurants, soit 6000 m² de surfaces commerciales sur l'ensemble du bâtiment. Très claire, très aérée, elle dispose de vastes verrières qui diffusent la lumière naturelle au centre du bâtiment.

Aéroports de Paris a signé un partenariat avec The Walt Disney Cie, ainsi 2 nouvelles aires de jeux ont été installées.

2 espaces PlayStation 3 sont également à la disposition des passagers de cette salle d'embarquement et grâce à son partenariat avec PlayStation,



Vue de la place de Paris

Aéroports de Paris propose gratuitement, dans un espace cinéma, une offre de films sur écrans HD.

Aéroports de Paris offre également aux passagers un espace musique, avec des cocons individuels ou duo qui permettent d'écouter une sélection de nouveautés proposées par Universal Music France mais également sa propre musique et des webradios. Pour les familles avec jeunes enfants, Aéroports de Paris met à disposition des poussettes en salle d'embarquement.

Compacts et ergonomiques, les espaces internet sont accessibles à tous et les 15 premières minutes de connexion sont gratuites.

Enfin, grâce aux bornes interactives, il suffit de scanner sa carte d'embarquement et de se laisser guider au départ, à l'arrivée ou en correspondance.

Et pour les amoureux de la nature, les deux salles d'embarquement disposent d'un patio extérieur avec un mur végétal, pratique pour prendre un petit bol d'air avant plusieurs heures de voyage !

La plus belle des expériences de shopping parisien

C'est la première fois qu'un aéroport européen propose une telle surface commerciale à travers un grand magasin de plus de 2 200 m² entièrement dédiés aux parfums & cosmétiques, à l'Art de vivre et à la gastronomie française. L'ensemble, harmonieux, chic et design reprend les codes architecturaux des très grands magasins parisiens avec auvent, marquise et tapis central.

Un peu plus loin, la Place de Paris, véritable lieu de vie, accueille les passagers pour leur offrir un espace de détente où se côtoient boutiques, bars et restaurants sur une surface de 6 000 m² (soit la taille de la place Dauphine) : un havre de clarté, de raffinement avec de magnifiques terrasses pour les passagers qui souhaitent se restaurer (Ladurée, Starbucks, Paul mais aussi le sea food bar Caviar house et Prunier) ou tout simplement emporter avec eux les délicieux chocolats de La Maison du Chocolat.

Au sortir de la Place de Paris, l'Avenue, conçue comme les plus belles avenues de la Capitale, avec façades majestueuses,

auvents et hauteur sous plafond exceptionnelle... Près d'une vingtaine de boutiques, toutes très parisiennes, qui symbolisent la créativité et le glamour-chic de la France.

Une architecture au service des passagers

Pour François Tamisier, l'architecte en chef d'Aéroports de Paris :

« Le dessin du bâtiment, résolument sobre et épuré, valorise l'ambiance et la qualité de l'accueil du passager. Les volumes sont de dimensions généreuses. Les lieux s'enchaînent de manière fluide, avec visibilité et lisibilité. La lumière extérieure y est omniprésente. Les matériaux sont nobles, le verre et l'acier sont associés au marbre et au bois. La présence de la nature, apaisante, fait le lien avec l'extérieur, avec les horizons. Les lieux sont habités, empreints de calme et de sérénité. Le design intérieur évoque l'expérience de la ville. Le passager en est l'acteur ; c'est pour lui l'ultime promenade à Paris avant son envol. »

Dès l'arrivée dans la salle d'embarquement, la signalétique grand format et la couleur guident le passager vers les points de passage obligé, comme la zone sûreté et les zones d'embarquement.

Dans l'Avenue et les salles d'embarquement, la nature est partout évoquée avec la présence d'arbres véritables et de murs végétaux qui contrastent avec l'animation des aires aéronautiques : une réconciliation entre nature et technologie...

Des dimensions exceptionnelles, un bâtiment performant

Dès le début du projet Aéroports de Paris a travaillé dans une démarche environnementale afin que ce nouveau bâtiment soit exemplaire en termes de performance. C'est ainsi que sa performance énergétique globale est d'environ 30% inférieure par rapport à la moyenne des autres terminaux. Cela représente une économie de 3 000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions d'une voiture parcourant 500 fois le tour de la terre.

La centrale thermo-frigo électrique (CTFE) : un nouveau moyen économique de production de froid en période hivernale

Le free cooling, c'est gratuit!

Une équipe, à Paris-Charles de Gaulle, a reçu le trophée label éco-gestes, à l'issue de la semaine du développement durable, pour son projet le free cooling qui permet une baisse de la consommation d'énergie électrique pour la production d'eau glacée distribuée par le réseaux de l'aéroport. Ce procédé a été entièrement conçu en interne et mis en service mi-novembre 2011. Une première pour Aéroports de Paris !

Le principe consiste à faire circuler l'eau du réseau principal de la plate-forme dans un échangeur à plaques de 5 MW, dit de « free cooling » d'où elle ressort à 5°C. Dans l'échangeur, l'eau du réseau est refroidie par l'eau de nos trois tours de refroidissement existantes. Celles-ci sont situées sur le toit de la centrale thermo-frigo électrique, l'air extérieur servant de production. Cette installation est à usage hivernal seulement, car la température doit être comprise entre -5 et +5°C. Testé par CDG Logistique de fin janvier à fin mars, le free cooling a permis d'économiser quelques 20 000 euros d'électricité pour une production de 2 000 MWh d'énergie frigorifique. Cette réduction de consommation devrait être amplifiée lors d'hivers plus rudes. Le reste du temps, il sera fait appel aux autres groupes classiques de production de froid,

plus consommateurs d'électricité. De son côté, la centrale thermo-frigo électrique bis alimente la partie est de la plate-forme en eau glacée. Un système du même principe est envisagé. Entre thermo-frigo pompes dans le Hall M du Terminal 2E, chaudières à bois et free cooling, Aéroports de Paris se montre innovant sur le plan des économies d'énergie.



Les trois tours de refroidissement sur le toit de la CTFE

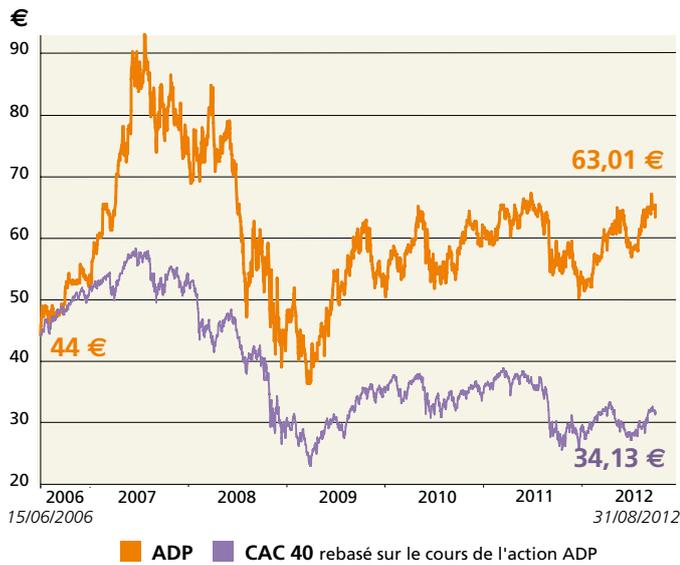
Biomasse à Paris-Charles de Gaulle Point sur la construction de la première chaufferie bois d'Aéroport de Paris

Fin mars et mi-avril, les chaudières ont été livrées par convoi exceptionnel, en provenance d'Italie, de Pologne et de l'Oise. Le montage des éléments (foyer, échangeurs, filtres, préchauffeurs) a été achevé en juin. Le bâtiment de stockage du bois est maintenant terminé...

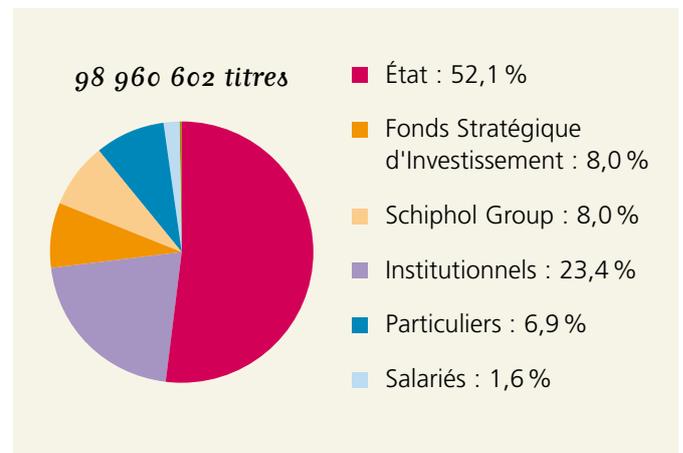
Pour Paris-Charles de Gaulle, la biomasse est l'une des réponses apportées à l'objectif d'utiliser 23 % d'énergies renouvelables d'ici à 2020, fixé par le Grenelle de l'environnement. En effet, avec 2 chaudières produisant 14 MW, la biomasse représentera au final 25 % de la production d'énergie ; des économies non négligeables puisque le chauffage au bois coûte 20 à 30 % moins cher que le gaz. Les cendres de bois seront par ailleurs récupérées par l'Office National des Forêts et Picardie Energie Bois afin d'être revalorisées en engrais naturel pour l'agriculture et pour les forêts de production. Les chaudières sont en test. La mise en service est prévue en octobre. Les aéroports de Paris, Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly se sont vus récemment décerner le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation.



Évolution du cours de Bourse



Répartition du capital au 31/12/2011



Une nouvelle gare routière à Paris-Charles de Gaulle

L'esplanade, située entre CDG 2F et CDG 2E, a été réaménagée dans le cadre des travaux de création d'une galerie d'inspection-filtrage unique reliant les deux terminaux. Cette réalisation occupe en effet une grande partie du côté est de l'esplanade où étaient situés Roissybus, les cars Air France et ceux à destination de Disneyland Paris. Cette offre de transport représente environ 10% de la clientèle à l'arrivée. La nouvelle gare routière bénéficie désormais d'une zone d'attente plus agréable pour les clients : équipée de sièges, elle trouve naturellement sa place en longeant l'extérieur de la galerie. L'amélioration de la qualité porte aussi sur la signalisation grâce à des totems matérialisant bien les quais.



Visites de Site

Les visites de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle remportent toujours un très vif succès. Cette année, 10 visites ont été programmées dont 6 cet automne.

Vous trouverez les dates ci-dessous.

- 11 et 25 septembre
- 2 et 16 octobre
- 13 et 27 novembre

Pour vous inscrire, appelez le 01 43 35 72 14.

Pour des raisons de sûreté, nous ne pouvons accueillir plus de 20 personnes par groupe.

Le Club des actionnaires

Le Club actionnaires est ouvert à tous les actionnaires détenteurs d'un minimum de 30 actions au porteur ou d'une seule action au nominatif. Un bulletin d'adhésion ainsi que le règlement du club sont disponibles sur internet.

N'hésitez pas à le rejoindre, vous recevrez en priorité un certain nombre d'informations ainsi que des invitations aux différentes manifestations qui sont organisées dans votre région.

Comment nous joindre ?

► N° Vert 0 800 101 800 (depuis la France)
ou au +33 1 55 77 30 11 (depuis l'étranger)

Dites-nous comment vous imaginez l'aéroport idéal
www.ditesnous.fr

Aéroports de Paris

Société à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros - Siège social : 291, boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14 - RCS Paris B 552 016 128
Directeur de la publication : Pascal Bourgue - Rédacteur : Marie-Serjè Cuvillier-Le Corre